

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 17 mai 2019

Habitat

Lancement du bilan à mi-parcours du Programme local de l'habitat (PLH) 2015-2020

Après 4 ans de mise en œuvre, le PLH de Rennes Métropole fait état d'un bilan positif à mi-parcours. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont atteints : une production de logements supérieure à l'objectif, la poursuite du rééquilibrage territorial, des dispositifs innovants pour répondre aux nouvelles précarités et aux enjeux de la transition énergétique.

Rennes Métropole est fidèle à sa tradition d'accueil de tous les ménages en matière de politique du logement. À la pointe de l'innovation, les dispositifs déployés en font un territoire de référence au plan national.

Chiffres clés à mi-parcours : 2015/2018

18 300 logements ont été livrés sur les 4 premières années de mise en œuvre du PLH. Cette livraison de logements dépasse l'objectif de production initiale, fixé à 15 200.

56 % de la production en cœur de métropole. Conformément aux orientations du SCoT (schéma de cohérence territoriale) et du PLH, la production se recentre sur le Cœur de métropole (voir carte en annexe).

1 456 logements aidés par an. Cette livraison de logements aidés dépasse l'objectif quantitatif sur la première période triennale de 1 440 par an.

Déploiement progressif du Loyer Unique depuis juillet 2018, pour garantir un égal accès au parc social en tout point du territoire.

Création de l'OFS (Organisme foncier solidaire) en septembre 2018, pour permettre à plusieurs générations de ménages de bénéficier de conditions favorables pour devenir propriétaires.

+ 34 % de demandeurs de logement social. Forte augmentation des demandeurs de logements sociaux depuis 2015 et forte précarisation : plus de 50 % des demandeurs ont des revenus inférieurs à 30 % des plafonds de ressources et on

compte 2 800 demandeurs d'un relogement social prioritaire.

Articulation avec le PCAET (plan climat air énergie de Rennes Métropole).

Inflexion forte sur le parc public : 2 394 logements sociaux réhabilités entre 2015 et 2018 et sur le parc privé avec 30 millions d'euros dédiés à la rénovation énergétique sur 6 ans. 514 logements fléchés pour une labellisation « PassivHaus ».

50 conventions PLH ont été signées (à l'échelle des communes et des opérations d'aménagement) et 32 sont en cours.

Les programmations tiennent compte du marché et de l'identité des communes.

Une enveloppe innovation active et opérationnelle.

373 logements en filière bois en cours de montage ou de chantier.

6 projets d'habitat "innovant" en centre bourg de communes Pôles de proximité (voir carte en annexe).

Methodologie du bilan

Ce bilan est basé sur 4 thématiques stratégiques qui intègrent de manière transversale les objectifs du PCAET :

- production de nouveaux logements pour accompagner la croissance démographique du territoire ;
- assurance des conditions de l'égalité des choix résidentiels ;
- rénovation des parcs existants ;
- adaptation aux contextes des différentes communes et territoires composant Rennes Métropole.

Ce bilan au 16 mai 2019 est une première étape. Les échanges avec les communes et les partenaires dans les mois à venir permettront, le cas échéant et sans toucher aux fondamentaux, de faire évoluer le PLH afin de répondre aux nouveaux enjeux : modification de la réglementation nationale (loi Élan par exemple), évolutions sociétales, sociales, économiques, démographiques et environnementales.

Afin d'acter le bilan à mi-parcours du PLH, le conseil métropolitain délibèrera en décembre 2019.

Annexe

- En pièce-jointe, le bilan à mi-parcours présenté lors du Conseil métropolitain du jeudi 16 mai 2019.
- Carte des territoires de mise en œuvre du PLH.